

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/7

18 mai 1998

(98-1968)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Deuxième session  
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

## CHYPRE

Déclaration distribuée par S.E. M. Nicos Rolandis  
Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme

Je suis particulièrement heureux de représenter la République de Chypre à la deuxième Réunion ministérielle organisée depuis la signature à Marrakech de l'Acte final du Cycle d'Uruguay et la création de l'Organisation mondiale du commerce.

Je souhaiterais tout d'abord féliciter le gouvernement suisse d'avoir organisé cette Conférence avec autant de zèle et de dévouement, et le remercier pour l'hospitalité et l'amitié avec lesquelles il nous accueille.

Nous pensons que Genève était la ville tout indiquée pour accueillir ces événements importants que sont la Conférence ministérielle et la commémoration du cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral.

Au nom de mon gouvernement, je souhaiterais rendre hommage au Directeur général de l'OMC, M. Renato Ruggiero, et à son personnel pour les efforts et le travail considérables qu'ils réalisent afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation, ainsi que pour l'excellent dispositif mis en place pour cette Conférence.

Si nous sommes réunis ici, c'est pour examiner et évaluer les progrès accomplis à ce jour dans la mise en oeuvre des décisions issues du Cycle d'Uruguay et faire le bilan des trois années écoulées depuis la création de l'OMC. Nous serons également amenés à examiner et analyser les activités à venir de l'Organisation.

Compte tenu de la petite taille de son marché intérieur et de l'ouverture de son économie, il est indispensable que Chypre ait accès aux marchés internationaux pour atteindre son objectif global, qui est d'assurer la plus forte croissance économique possible, le plein-emploi et le bien-être de tous.

En tant que nation commerçante, Chypre préconise la libéralisation des échanges. Pour notre part, nous avons eu à coeur de nous acquitter dans les délais voulus des obligations qui nous incombent au titre des Accords de l'OMC. Dans un certain nombre de domaines, nous avons même honoré nos engagements plus tôt que prévu.

Nous avons également éliminé les restrictions à l'exportation et établi un environnement transparent et fondé sur des règles pour le commerce et les investissements. De nouvelles lois couvrant des questions telles que la simplification des procédures de passation des marchés publics, l'harmonisation des normes et la protection de l'environnement, sont sur le point d'être achevées; elles seront alignées sur celles de l'Union européenne et conformes aux règles de l'OMC.

Etant donné la rapidité avec laquelle se développe le commerce des services, Chypre a fait de nouvelles offres concernant les services financiers et les services de télécommunication de base. Mon gouvernement a l'intention de parvenir à une plus grande libéralisation, l'objectif étant de rendre le régime appliqué aux flux entrants et sortants d'investissement plus ouvert, plus stable et plus libéral dans ces domaines.

S'agissant de la propriété intellectuelle, une nouvelle législation sur les marques et les brevets a récemment été promulguée, mettant ainsi la législation en la matière en conformité avec l'Accord sur les ADPIC.

Il m'est particulièrement agréable de confirmer que Chypre a déjà entamé les négociations avec l'UE en vue de son adhésion. Nous considérons notre participation à l'UE comme un moyen de nous intégrer davantage à l'économie mondiale, et estimons que cet accord régional vient compléter le système commercial multilatéral et est conforme aux règles pertinentes de l'OMC.

En vertu de l'Accord d'union douanière, Chypre applique à un grand nombre de produits le tarif extérieur commun de l'UE, dont les droits de douane sont inférieurs aux taux consolidés dans le cadre de l'OMC.

Le processus d'harmonisation avec l'acquis communautaire de l'UE est en cours et Chypre adopte progressivement la législation communautaire en matière de libéralisation commerciale et financière, d'investissement étranger et de concurrence, entre autres choses.

Avec sa longue tradition commerciale, sa situation géographique unique, sa grande expérience dans le domaine du commerce et des échanges et son adhésion éventuelle à l'UE, Chypre renforcera son importante position en tant que centre de commerce; notre objectif est de devenir le tremplin de l'Europe pour le développement de la région. Nous entretenons d'excellentes relations avec tous nos voisins et notre île peut servir dans la région de plaque tournante pour les échanges internationaux dans les domaines du commerce, des finances et des services.

Nous reconnaissons que la libéralisation du commerce est un élément essentiel de nos efforts pour promouvoir une croissance durable, relever le niveau de vie et assurer un emploi à chacun. Les immenses progrès de la science et de la technologie nous offrent aujourd'hui de grandes occasions de nous engager sur la voie d'un développement rapide des ressources humaines et matérielles et, à travers une action internationale concertée, de promouvoir le progrès technologique et la prospérité à l'échelle mondiale.

L'Organisation mondiale du commerce, de par sa position unique, peut jouer un rôle majeur dans l'accomplissement de cette mission historique. Non seulement elle offre le cadre et les mécanismes nécessaires à cette fin, mais elle possède également des caractéristiques et fonctionne selon des principes qui sont d'une importance vitale dans un monde toujours plus interdépendant. Les récentes perturbations observées sur les marchés financiers de l'Asie de l'Est ne devraient pas nous dissuader d'accélérer la libéralisation.

La présence, en cette importante occasion, d'un si grand nombre de personnalités politiques de premier plan, nous offre une chance unique de promouvoir encore l'objectif de la libéralisation du commerce mondial. Nous devrions faire passer un message énergique en assurant le succès de cette réunion cruciale qui doit renforcer le système commercial multilatéral, pousser plus loin la libéralisation du commerce et établir le cadre et les institutions nécessaires pour des règles plus efficaces et plus justes. Mais nous devons veiller à ne pas placer la barre trop haut dans les réglementations de l'OMC, ce qui rendrait tout accord impossible. Toutes les questions devraient être examinées dans un esprit de conciliation et des décisions à leur sujet prises par consensus.

Dans l'environnement économique et social difficile et hautement concurrentiel qui prévaut aujourd'hui, nous devons faire en sorte que les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition profitent des avantages et des opportunités de l'intégration mondiale; il faut aider ces pays à s'intégrer au nouvel ordre économique mondial et s'assurer qu'ils ne soient pas marginalisés.

Par ailleurs, il ne faudrait pas sous-estimer les problèmes auxquels les petits pays, comme Chypre, doivent faire face. La libéralisation de leurs économies implique des coûts d'ajustement substantiels et ils ont besoin d'une assistance technique pour mieux comprendre leurs droits et leurs obligations dans le cadre du nouveau système commercial.

Alors qu'un grand nombre de pays Membres sont rassemblés à Genève, des nations commerçantes importantes telles que la Russie, la Chine et d'autres attendent encore de pouvoir accéder à l'OMC. Nous espérons que les procédures d'accession en cours seront achevées dans les meilleurs délais.

Je conclurai en formulant l'espoir que cette Conférence marquera la continuation de 50 années d'efforts dans le cadre du processus de libéralisation multilatéral des échanges, dans un esprit d'ouverture aux défis qui nous attendent, motivé par la conviction que l'on parvient à la croissance économique par consensus au profit de chacun.

Nous devons maintenant entrer dans une ère de conciliation et de collaboration pour le bien commun de l'humanité. Nous devons oeuvrer, de manière réellement solidaire, pour favoriser le progrès économique et social, en vue d'assurer la stabilité et la prospérité de tous les pays du monde.

---